

Ordre du jour du Conseil communal de Plombières du 26.01.2017 à 20h00

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Administration générale – Convention d’adhésion à la centrale de marchés de la Province du Hainaut.
- 2) Finances – Petits investissements inscrits au budget ordinaire – Fixation des montants limites par marché et par unité de bien – Modification.
- 3) Finances – Subsidés à l’Asbl Office du Tourisme de la Commune de Plombières (O.T.C.P.) pour l’exercice 2016 – Modification.
- 4) Finances – Subsidés 2017 – a) Asbl CRECCIDE et b) accueillantes d’enfants conventionnées avec le Centre Régional de la Petite Enfance Asbl (C.R.P.E.).
- 5) Développement territorial – Pacte pour la régénération du territoire provincial – Engagement communal.
- 6) Voiries communales - Travaux de rénovation des voiries communales et de réalisation de trottoirs pour les années 2017 et 2018 – Marché de services – Approbation du mode de passation et des conditions.
- 7) Voiries communales – PIC 2017-2018 – Travaux de rénovation de la rue Gulpen – Marché de services - Approbation du mode de passation et des conditions.
- 8) Véhicules communaux – Acquisition d’une camionnette « benne basculante » - Recours à la centrale de marchés du SPW.
- 9) Urbanisme – C.C.A.T.M. – Communication du rapport d’activités et du tableau de présences de l’année 2016.
- 10) Urbanisme – Plan d’alignement modificatif et de mesurage d’un tronçon de la rue du Village (chemin de grande communication n° 129) à Moresnet – Adoption définitive.
- 11) Patrimoine – Acquisition de gré à gré pour cause d’utilité publique de deux parcelles de bois sises à Moresnet en vue de leur soumission au régime forestier.
- 12) Energie – Rapport du conseiller en énergie pour 2016.
- 13) Développement rural - Création d'une maison rurale polyvalente à Montzen – Marché de services - Approbation du mode de passation et des conditions.
- 14) Développement rural - Elaboration du 2ème Programme communal de Développement rural dans la philosophie Agenda 21 local – Marché de services - Approbation du mode de passation et des conditions.
- 15) C.P.A.S. – Budget pour l’exercice 2017.
- 16) Propositions étrangères à l’ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24, al. 3) – Délai de 5 jours francs + note explicative.
- 17) Questions orales d’actualité, réponses, correspondance et communications.
- 18) Procès-verbal de la séance publique de la réunion du Conseil communal du 08.12.2016.

HUIS CLOS

Personnel communal

19) Nomination à titre définitif d'un ouvrier qualifié électromécanicien.

20) Nomination à titre définitif d'un ouvrier qualifié fossoyeur.

21) Nomination à titre définitif d'un ouvrier qualifié menuisier.

Personnel enseignant

22 à 31) Désignations temporaires - Ratifications (10x).

32 à 35) Engagements par contrat de travail sur fonds propres - Ratifications (4x).

36) Procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion du Conseil communal du 08.12.2016.